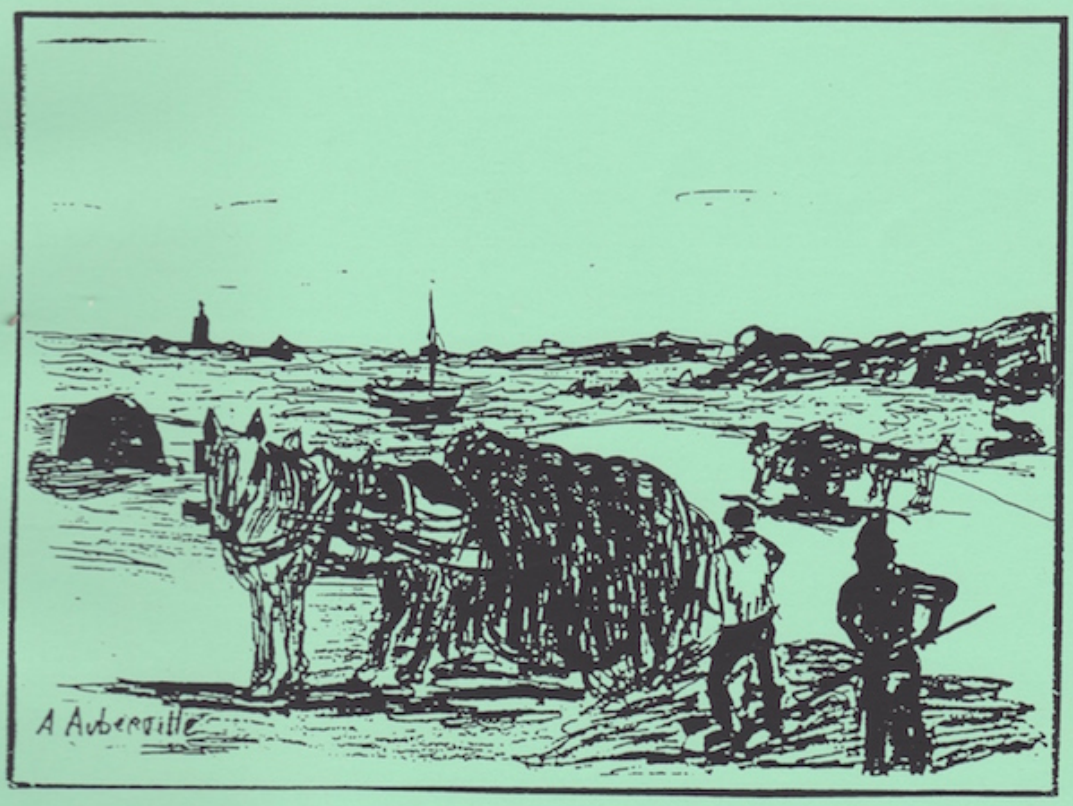
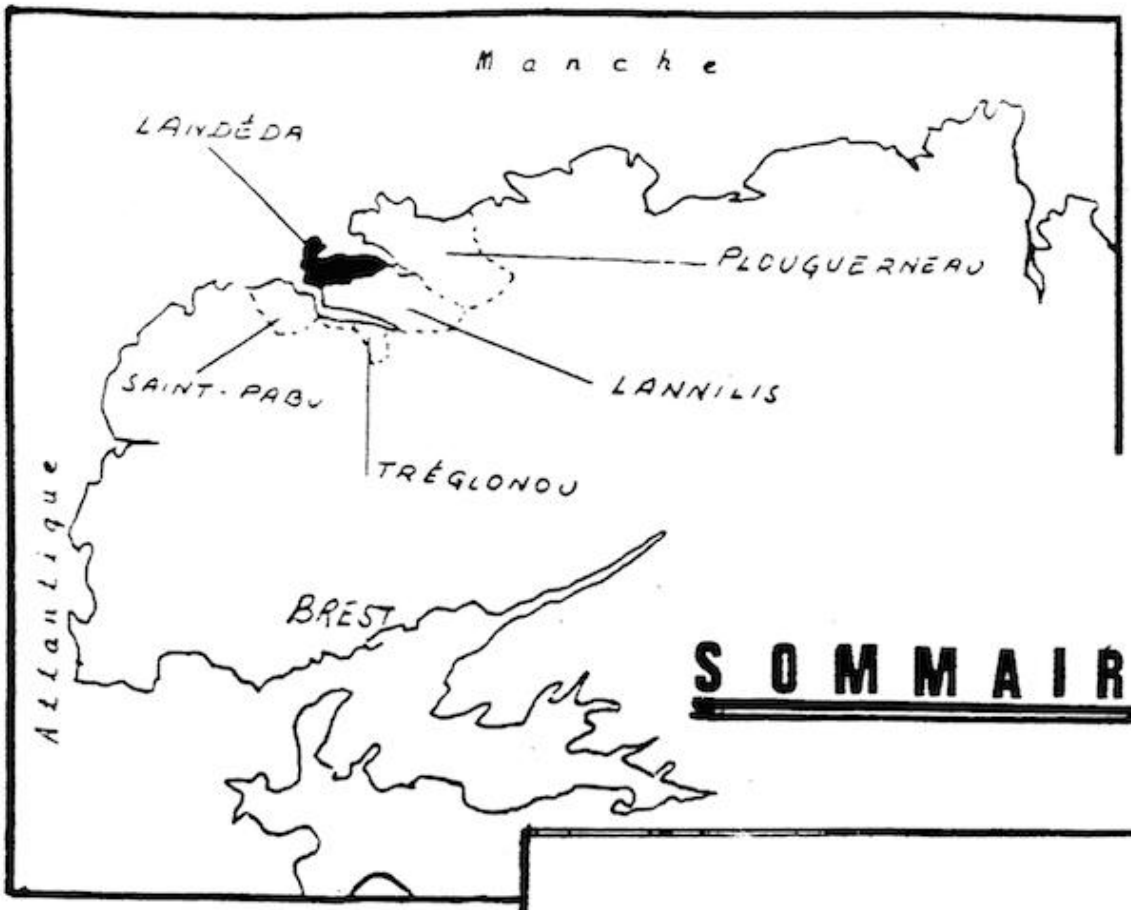
# Les cahiers de Landeda




Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

10 è Année. N° 37 15 F




# SOMMAIRE

- Souvenirs : J. GUIZIOU..... p. 3
- La disparition du recteur et du vicaire de LANDEDA en 1792..... p. 10
- Le puits de Kerviré..... p. 15
- Goémonier à 13 ans..... p. 16
- Publicité..... p. 2 + couverture
- Couverture : dessin d'A. AUBERVILLE

**les cahiers de landeda**




AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KERAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

Jean GUIZIOU

--oOo-

# EAU DE MER, EAU DE PLUIE

--oOo--

La mer entoure Landéda presque complètement : Mor Braz (1) en face, estuaires de l'Aber Wrac'h et de l'Aber Benoît sur les flancs. Et pour y aller, la distance n'est pas grande : un kilomètre à peine de la maison à Saint Antoine; un peu plus pour la Baie des Anges; trois seulement pour atteindre Treuz Menguy ou Broennou.

Mais mon père, quoique ancien marin, ne s'y intéresse plus guère. Et mes soeurs et moi, façonnés par Mamm et ses manières de voir les choses, nous sommes en fait des terriens, des terriens qui négligent pratiquement une mer qui est à deux pas.

Pourtant, nous ne pouvons ignorer son existence, d'autant plus qu'à Landéda elle se présente sous deux formes radicalement différentes.

Il y a d'abord la mer sous son aspect civilisé. C'est l'affaire des gens de l'Aber Wrac'h, autour des viviers et de la jetée du canot de sauvetage. C'est aussi l'endroit des choses un peu mystérieuses, comme l'Inscription Maritime, les Douanes, et le Sémaphore. C'est l'hôtel Bellevue, où descendent les vrais touristes (2): beaucoup d'Anglaises, qui marchent comme des hommes, la canne à la main; des vieux messieurs en veston d'alpaga; et aussi des vieilles filles esseulées, un peu revêches et portant béret: sans doute des institutrices.

Il y a ensuite la mer sauvage, celle qui entoure la presqu'île de Sainte-Marguerite. Là, c'est le domaine des gens de l'Armorique, marins-goémoniers plus que marins-pêcheurs, et pourtant plus marins que paysans.

Pour nous dont le berceau est Cléfos, il serait déplacé de trop fréquenter ces parages. En fait, nous allons à la mer trois fois par an, guère plus! Une fois pour baigner les chevaux, deux fois pour la récolte du goémon.

La baignade se passe dans l'anse de Saint-Antoine, là où la pente sous l'eau est douce et sans traquenard, juste en bas de la nouvelle usine, et à l'abri des hauteurs de Beg An Neinch Pik (3), pas tellement loin de l'endroit où la Melpomène(4)

(1) MOR BRAZ : La grande mer: le large, l'Océan

(2) Les visiteurs qui ont des attaches familiales à Landéda ne descendent pas à l'hôtel. Ils vivent "dans la famille". On les reconnaît d'ailleurs facilement à la descente du train, à leur dégaine et à leurs paquets.

(3) BEG AN NEINCH PIK : la Pointe du nid de pie

(4) LA MELPOMENE : ancienne Frégate-Ecole de la Marine Nationale

se balance mollement. Elle a lieu lorsque les gros travaux de la moisson sont achevés. Plus qu'un bain, plus q'une simple chasse à la poussière et aux sueurs de l'été, la cérémonie vise à une sorte de purification: voilà nos chevaux en état pour de nouvelles tâches.



La récolte du goémon mobilise deus fois par an l'ensemble du personnel à Cléfos, sans compter les gens des environs qui louent habituellement leurs bras pour les grands travaux.

La première expédition à lieu en avril, à l'occasion de la grande marée du printemps. Les jours autorisés ont été précisés par le garde champêtre, à la sortie de la grand-messe.

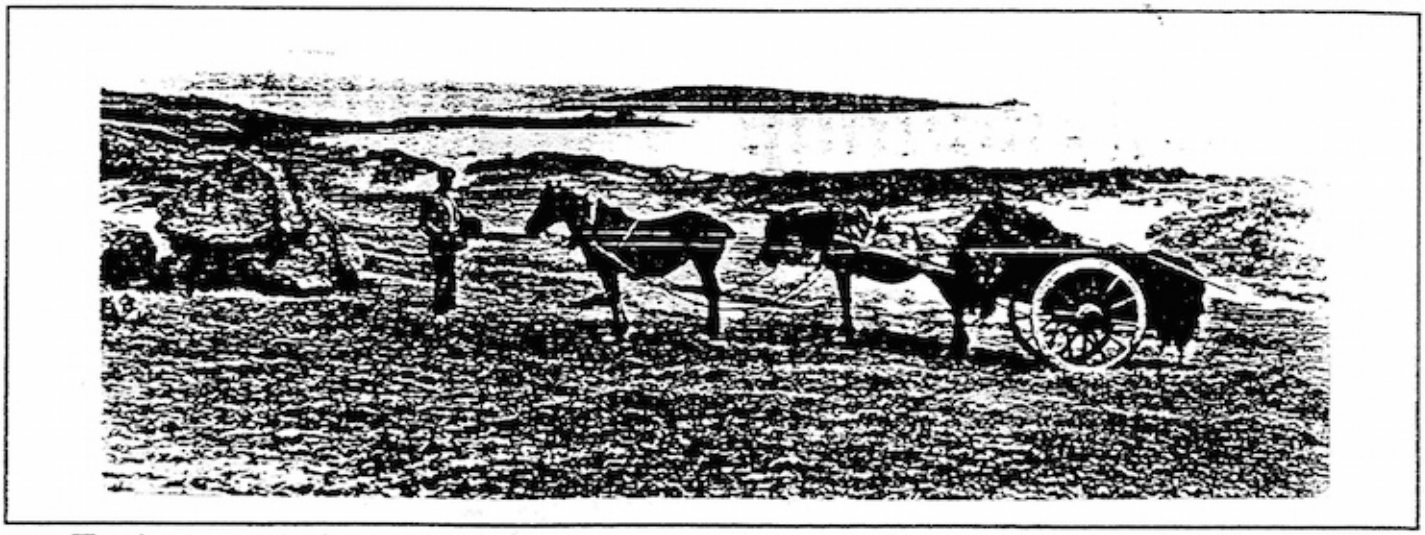
Il est encore tôt lorsque nous arrivons à Treuz Menguy. La mer est encore là, mais nous savons qu'elle est en train de descendre. Mon oncle lance bravement son attelage à l'eau laquelle arrive rapidement jusqu'à l'essieu de la charrette. Au bout de quelques minutes dures à vivre pour des terriens, nous voyons que les fonds remontent : nous ne sommes pas fâchés d'atteindre le pied de la presqu'île de Sainte-Marguerite. Au soulagement succède l'étonnement: quel drôle de pays! Des talus minuscules, ridiculement bas, faits de pierres - et non de terre comme chez nous -, sans le moindre ajonc dessus. Des petits champs de rien du tout, et du sable, qui affleure partout, en bordure des cultures. Puis ce sont les dunes, une sorte de désert. Et enfin, encore du sable, et la grande mer.

L'eau continue de se retirer, découvrant peu à peu, devant nous, les étendues rocheuses et chevelues, dans la direction des îles de la Croix. Nous arrivons dans la zone qui est assignée à Cléfos: c'est la même, je crois, chaque année, et cela depuis fort longtemps.

Alors, le travail commence: les femmes et les enfants coupent le goémon au fur et à mesure qu'il devient accessible. les hommes le chargent sur les charrettes qui font la navette entre la grève et la dune où notre bigin (5) est déchargé et étalé.

Dans notre activité, nous ne sentons pas le temps passer. pourtant, peu après midi, la mer remonte. Il nous faut maintenant retraiter, tout en essayant de parfaire notre moisson. bientôt, nous voilà refoulés vers la dune. C'est le moment de se restaurer. Nous avons du pain et du beurre à volonté. Mais la tradition veut que nous goûtions aujourd'hui aux produits de la mer. Nous avons récolté une belle quantité de Brenniks (6). Nous les disposons en rangs serrés sur l'herbe rase, la pointe en haut. un violent feu de paille au dessus de ce tapis, et c'est prêt. l'appétit aidant, et aussi grâce à l'attrait de la nouveauté, c'est délicieux!

(5) BIGIN : goémon
(6) BRENNIK : bernicles ( Patelles)



Toujours optimiste, mon oncle ne se presse pas pour donner le signal du départ. Pourtant, tout à l'heure, nous risquons de ne pas pouvoir passer à Treuz Menguy. Et, bien entendu, l'eau est déjà là, lorsque nous arrivons à la hauteur des dernières maisons de l'Armorique. Les femmes ne sont pas contentes et elles ne se gênent pas pour le dire. Quant à moi, lorsque l'eau recouvre le bas de la caisse de la charrette, je n'en mène pas large: je donnerais cher pour savoir nager, je crois bien que c'est ce que les chevaux sont en train de faire maintenant ! Et voici, comble de malheur, qu'une nappe de brume, poussée par le vent du Nord, nous enveloppe: c'est sûr, ce coup-ci, nous serons à la fois perdus et noyés. Mais, miracle! On entend distinctement, sur notre gauche, des coups de marteau ou de maillet; puis des bruits de voix: c'est certainement le chantier de Le Got (7). Nous mettons le cap dessus. Et nous voici, en quelques instants, abordant la grève juste en face des bateaux en construction. Après cet exploit, nous tournons à droite pour trouver l'amorce de la route du bourg et nous attaquons la grande montée. Arrivés en haut, à Kroas Uhella(8), nous apercevons le clocher. C'est bien lui ! Incontestablement, nous somme sauvés. Aussi n'oublierons-nous pas, tout à l'heure, quand nous défilerons devant l'église, de faire un grand signe de croix.

La seconde expédition a lieu en septembre, pour la grande marée de l'équinoxe d'automne. Mais là, au lieu de couper le goémon sur le rocher, il s'agit de ramasser les longues lianes(9) dans les herbiers. L'affaire est moins importante qu'au printemps. Elle donne lieu, à Cléfos, à une mobilisation moins générale.

L'eau qui m'est familière c'est celle qui tombe du ciel, qui ruisselle aprés l'averse; ce sont les étangs - des mares, si vous y tenez; c'est principalement - car cela se passe tout près de la maison - l'eau qui défile devant Troménec.

La route descend en pente douce, à partir du bourg, et pratiquement jusqu'à la ligne du chemin de fer. Certains jours, quand il pleut fort, c'est un véritable petit torrent qui dévale devant la maison de Bellagi (10), d'autant plus qu'il est grossi à cet endroit par les eaux qui empruntent le chemin creux qui monte vers le cimetière. Plus bas, le

(7) Ou de JOB AL LAOT ?
(8) KROAS UHELLA : La croix la plus haute ( il y a une autre croix en bas, près de TREUZ MENGUY).
(9) TALI.
(10) BELLAGI. Metter l'accent sur "GI". Déformation de PELAGIE.

courant s'assagit et devient quasiment permanent à cause de Poull Kroas Cong (11), qui joue le rôle de régulateur. Dans le fossé qui borde la route côté Nord, nous avons à notre disposition - Mathieu et moi, quelquefois Ernest - une succession de biefs presque toujours navigables. Pas question de flâner, évidemment, le matin ou à midi: nous n'en avons pas le temps, et Monsieur Phily, et maintenant Monsieur Signor ne plaisantent pas, question exactitude. Le retour, le soir, est plus propice à notre activité. Attention, quand même, pour Mathieu et pour moi, de ne pas trop tremper nos bas et nos chaussons: à la maison, ce serait le drame. Heureux Ernest, qui a les pieds nus dans ses sabots! Dès qu'il arrive chez lui, à Ty Jacq, il lui suffit de s'arrêter au tas de paille pour regarnir le fond de ses Boutou Koat (12), ensuite au tas de foin pour confectionner deux petits coussinets tout neufs, destinés au confort du cou-de-pied.

C'est justement à hauteur de Ty Jacq que notre ruisseau quitte la route pour prendre la direction de Troménec. A hauteur de la chapelle, il se perd dans la prairie, mélangeant son eau à celle qui sourd un peu partout. Foennog Ar Chapel (13) est ainsi du plus beau vert, en particulier au printemps, avant la fenaison, et encore plus au coeur même de l'été dès qu'on a ramassé le lin qui avait été étalé là pour le rouissage. Au bas de la prairie s'étend une sorte de cuvette entre les hauteurs de Troménec à gauche, et la ligne à droite. Au centre se trouve la tourbière, domaine de l'eau et de la vase, des roseaux et des grosses touffes d'herbes coupantes. Les animaux ne s'y aventurent guère: ils savent qu'ils risquent de s'y enliser. Les gens non plus, surtout - peut-être- à cause des feux follets bien inquiétants qui dansent la nuit. Heureusement, en contrebas par rapport à la ligne, existe un endroit privilégié: la fontaine (14).

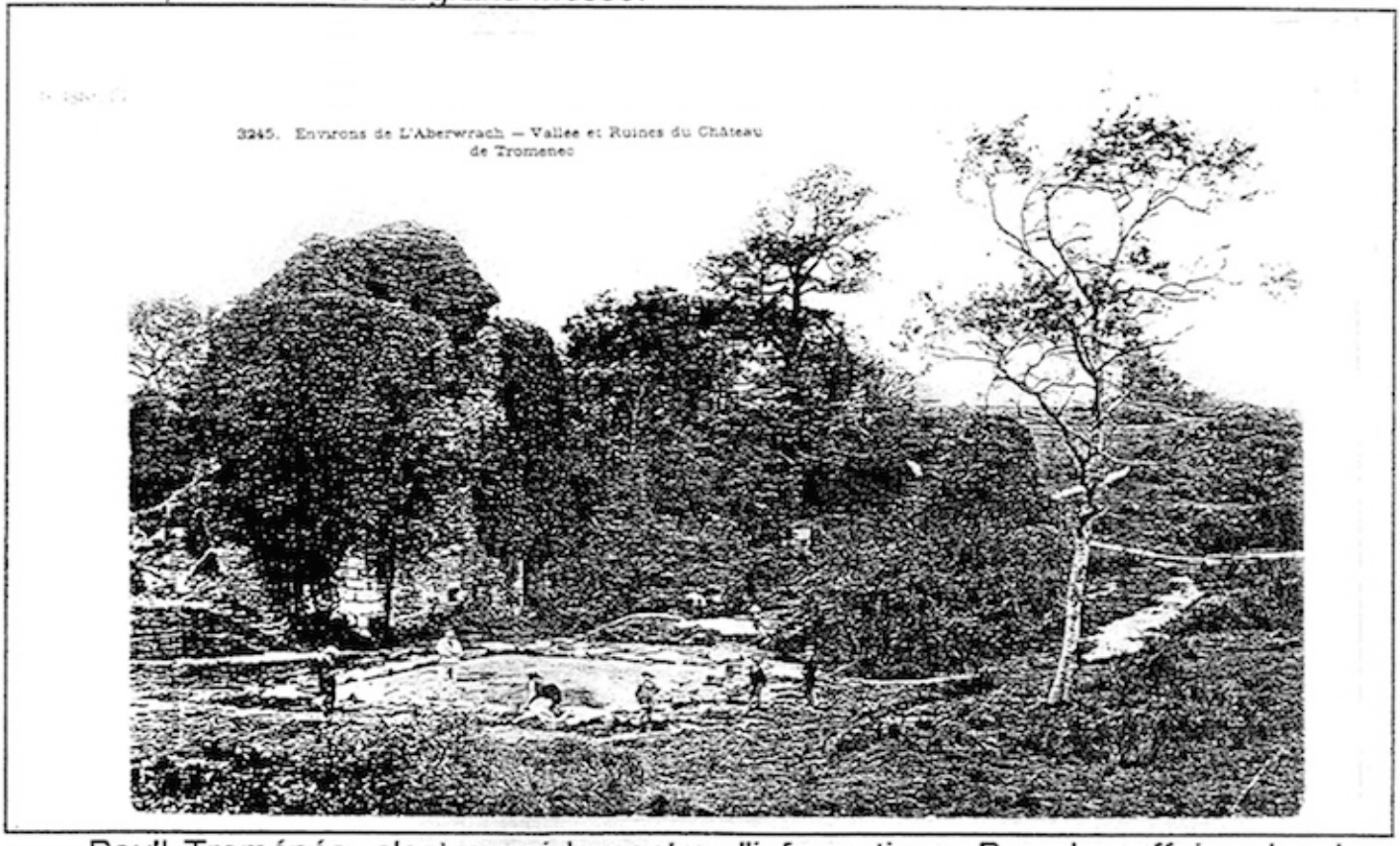
Tapie au pied du remblai du chemin de fer, et protégée par des saules, elle est sommairement aménagée: souvent, il faut écarter de la main le cresson délicat qui a tendance à envahir la surface de l'eau . Elle est le domaine des mésanges et des papillons, des libellules aussi, à la belle saison: nous les admirons dans la lumière du soir. C'est en effet après dîner que nous faisons nos corvées d'eau les plus agréables, Mathieu et moi, armés de nos brocs. Nous nous attardons à regarder d'autres bestioles aux pattes étonnamment longues et fines qui glissent sur l'eau comme si elles étaient munies de patins et d'échasses.

La tourbière est limitée en aval par le lavoir. Poull Troménec (15) est le grand lavoir de Landéda. Il est utilisé, bien sûr, par les gens du voisinage ; mais c'est aussi le lavoir des habitants du bourg. On y vient même de fort loin.

C'est que le lavoir de Troménec est une institution. On y a ses habitudes. On y va selon un tour où la tradition joue le rôle principal. Il y a les lavandières des premiers jours de la semaine: c'est là que vous verrez laver ce qu'il y a de mieux, spécialement en matière de draps: draps avec des jours, draps avec de grandes lettres brodées qui proclament l'identité du propriétaire. Il y a celles qui viennent après,

(11) POULL KROAS CONQ : la mare de KROAS CONQ.
(12) BOUTOU KOAT: Sabots de bois.
(13) FOENNOG AR CHAPEL : la prairie de la chapelle (de Troménec)
(14) FEUNTEUN TROMENEC
(15) POULL TROMENEC : le lavoir de Troménec. Il existe d'autres lavoirs, dont ceux de St-Antoine, entre la route et la ligne, et de la baie des Anges, en bordure de la route qui descend de Landéda.

en général les plus démunies, qui ne tiennent pas à faire étalage de leurs pauvres choses: pour celles-là, rien à dire. Mais il y a les retardataires, les paresseuses, et les souillons (16) à qui on ne pardonne pas: pour un peu, elles iraient au lavoir le dimanche, à l'heure de la grand messe!




Poull Troménéc, c'est aussi le centre d'informations. Pour les affaires locales, c'est mieux que la Dépêche de Brest et de l'Ouest, et bien mieux que l'Ouest-Eclair. C'est plus nuancé, les sujets mieux amenés, les jugements plus circonstanciés, les insinuations plus perfides. C'est là que les promesses de mariage sont reniflées, jaugées, et, le cas échéant, annoncées bien avant que ce pauvre Recteur (17) ait pu en parler dans son prône. C'est là que les grossesses sont détectées. Certaines sont tristement banales. Mais vous avouerez que c'est intéressant quand il s'agit d'une grossesse vraiment tardive, à l'âge où on serait mieux grand-mère; ou quand vous avez affaire à une naissance intempestive : la noce, rapidement expédiée, a eu lieu il y a quelques semaines seulement, et je vous prie de croire que les rares invités n'ont pas traîné longtemps sur la place de l'église! Alors, ça fleure bon le scandale. Mais le bouquet, le feu d'artifice, c'est la fille enceinte. Pendant quelques séances, peut-être pendant plusieurs semaines pour peu que la lumière tarde à jaillir, l'affaire est au centre des débats. Bien sûr, très vite, on se contente de plaindre la pauvre fille. L'interêt est déja ailleurs: il s'agit de découvrir le séducteur et les circonstances de son exploit. Le forban a-t-il profité du retour du Pardon de Lannilis, ou de la chaleur d'un jour de battage? Ou bien a-t-il joué du prestige de l'uniforme?

C'est là que vous avez l'évaluation la plus équilibrée - tous éléments dûment alignés et savamment passés en revue - de la somme que Jeinik (18), réputé à la fois

(16) Les souillons: les MARI LOUDOURENN.
(17) Monsieur le Recteur : AN AOTROU PERSOUN. le curé de la paroisse
(18) JEINIK : diminutif de JEAN. Fait donc double emploi avec YANNIK Prononcez : "JEIN-IK".

méfiant et près de ses sous, a pu finalement déléguer à Soisik, (19), et aussi du montant de la pension de Job, lequel vient de "quitter"(20). Celui-là, sûrement n'est pas à plaindre!

C'est là, enfin que vous avez des nouvelles les plus récentes de la santé de tel et tel. Vous savez quand et combien de fois Monsieur Le Bot est venu à tel endroit. Vous savez que Per(21) ou Yann n'en a plus pour longtemps. Marian ou Philo (22) sera bientôt débarrassée et pourra enfin se reposer un peu. Qui sait si elle ne va pas se remarier? On a vu plus drôle (23) que cela!

La reine du lavoir est, sans contestation possible, Marivon, que vous connaissez déjà. Les autres lavandières lui arrivent à peine à la cheville, tant l'information qu'elle dispense est étendue et sûre, et si grande est son habileté à orienter les débats. Et pourtant, à Landéda, ce ne sont pas les commères de grand talent qui manquent! Quelle autorité sur l'auditoire! Quand Marivon va énoncer quelque chose de capital, tout le monde le sent. Alors, les battoirs restent en suspens, et c'est le grand silence oppressant, annonciateur des grands événements. Quand la nouvelle a enfin été délivrée, la troupe respire, puis s'ébroue. Alors, commentaires de pleuvoir, ainsi que les coups assénés avec une force et une ardeur ressuscitées.

A quelque distance , dans les ruines de l'ancien château , le plus possible à l'abri, fonctionne une sorte d'annexe du lavoir: c'est le coin des lessiveuses. La fumée y est abondante : pour peu que le vent soit capricieux, elle tourbillonne et vous saisit à la gorge. Vers midi, et encore plus le soir, nos lavandières, ayant beaucoup appris et beaucoup caqueté, prennent le chemin de la maison, à grand renfort de brouettes grinçantes.



Après le lavoir, la vallée se rétrécit. L'eau cesse de divaguer et forme maintenant un courant unique. Le ruisseau traverse d'abord la cressonnière. Ici, le cresson est magnifique, presque monstrueux. L'hôtel Bellevue, de l'Aber Wrac'h, et les hôtels de Lannilis en font une grosse consommation. Nos vaillants touristes et les bourgeois du canton sont ainsi agréablement nourris des bonnes histoires de Landéda vehiculées par l'eau savonneuse.

Après, il y a la petite prairie, tout en longueur, flanquée de la source réservée aux gens de Troménec qui y viennent, régulièrement, avec leur tonneau traîné par Rosette(24), faire provision d'eau . c'est un de mes endroits préférés: mon ruisseau

(19) SOISIK : diminutif de SOAZ ( Françoise).
(20) Vient de quitter la Coloniale, ou plus vraisemblablement la Marine, pour prendre sa retraite.
(21) PIERRE.
(22) PHILOMENE.
(23) Drôle: ici, dans le sens d'étonnant, sortant de l'ordinaire.
(24) ROSETTE: Jument limonière de Troménec, admirable de calme et de bonne volonté.

longe la prairie. Je ne me lasse pas de regarder l'eau qui court. je la trouve là, en permanence, quelle que soit la période de l'année . J'en ai aménagé le cours, avec des biefs et des chutes, et autant de moulins que je viens inspecter dès que je peux m'échapper de la maison.

Le ruisseau rejoint la ligne de chemin de fer, au bas de Penn ar Stank. C'est un des endroits les plus abrités de Landéda: d'où l'abondance des saules, des oiseaux, et des fleurs de toutes sortes: le myosotis y fleurit toute l'année.

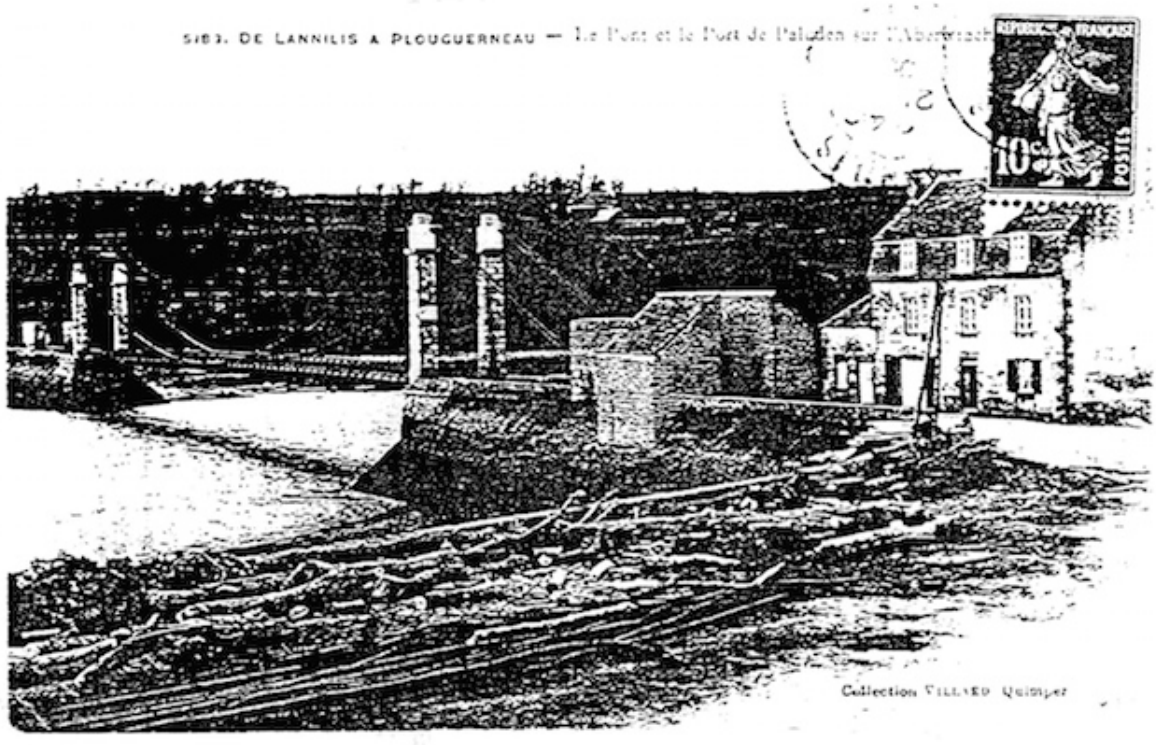
Après Penn ar Stank, le ruisseau court dans la vallée - comme le train- tout droit vers l'anse de Saint-Antoine. Il a quitté mon domaine.

Sur An Hent Bras (25), à l'embranchement de la route qui va au bourg de Landéda, Bel Air occupe un point haut. Toute l'eau qui tombe à l'est file sur Cléfos.

Là, le chemin est très large: la mare - Poull Bell Air - qui se trouve juste au carrefour, est bien incapable de barrer la route, même à la mauvaise saison . Plus loin, les ornières creusées par les charrois n'occupent qu'une partie de la chaussée. Mais elles sont profondes, canalisant, après l'averse, de veritables ruisseaux qui viennent se perdre, après la ferme de ma grand-mère, dans le Poull Bras. La grande mare de Cléfos occupe tout le chemin, même au plus fort de l'été. Le fond en est incertain: seuls les initiés s'y aventurent avec leur charrette et un bon cheval. Pour moi, c'est un monde: ce n'est pas une mare, c'est au moins un étang. Certains jours, par grand vent d'Ouest qui prend la longue étendue d'eau en enfilade, il faut voir ces vagues et ces risées! Il faut voir mes engins flottants filer grand train, vent arrière, cap sur Lannilis!

Après Cléfos et sa mare, la pente du sol est tellement incertaine que l'eau ne sait plus où aller: pendant toute la mauvaise saison, le chemin est impraticable, tant la boue y est épaisse. Ce n'est que dans la prairie, sur la gauche, qu'on retrouve un filet d'eau courante, qui devient ruisseau au lavoir de Saint-Guénolé, au bas des bois de Kérangall , pour rejoindre finalement le cours de l'Aber-Wrac'h quelque part avant le pont de Paluden.

(25) AN HENT BRAS: la grand route ( qui va de l'ABER WRAC'H à LANNILIS.)



# LA DISPARITION DU RECTEUR ET DU VICAIRE DE LANDEDA

## _1792_

La lecture des registres des baptêmes, mariages et sépultures (B.M.S tenus par le clergé) montre qu'il y avait, à Landéda, vers les années 1780-1790, un recteur et un curé nommés Kerboul et Dalabardon. Bien que les paroisses de l'époque aient été desservies par un grand nombre de prêtres, curieusement, dans les dernières années avant la révolution, nous ne rencontrons dans les B.M.S que les signatures de ces deux prêtres, et plus particulièrement celle de Dalabardon, lequel devait déployer une importante activité, au vu du grand nombre d'actes qu'il a signés. Le recteur, semble-t-il, devait déléguer à son vicaire une très grande partie de ses attributions, ce qui est surprenant, car au XVIIIème siècle, la signature des recteurs apparaissait sur les registres aussi fréquemment, si ce n'est plus, que celle de leurs prêtres.

Presque tous les jours , l'on voyait, dans les registres, la signature de Dalabardon, prêtre, et quelques fois, celle de Kerboul, recteur. Le 7 juillet 1792, Dalabardon inhuma, selon les sacrements de l'église, Jean Laé époux de Marguerite Kerduff, de Kerheulguen. Le 5 précédent il avait baptisé Anne Berder, également du même hameau (terme non employé à l'époque, l'on disait "village"). Quant au recteur, il a officié aux obsèques de Marie Gabrielle du Trévou, dame de Guiquerneau, morte aux Anges le 18 juin 1792. Le 5 du même mois, il avait baptisé Marie Marguerite, fille de Guillaume Tanguy et de Marie-Jeanne Le Dreff.

Et puis, subitement...plus rien! Ce furent les deux derniers actes consignés sur les registres "officiels" par le clergé à Landéda. Les actes suivants, rédigés sur les mêmes registres par on ne sait trop qui, certains par des "officiers civils", d'autres par de simples particuliers, ne font même plus état de baptêmes mais indiquent que les enfants sont ondoyés à domicile par des laïques, parents ou amis (ou peut-être en catimini par des prêtres cachés par l'habitant, l'on verra pourquoi plus loin).

Pour illustrer ce vide subit, voici l'acte suivant inscrit sur le registre:

*"Marie Guisiou fille des feus Robert Guiziou et de Marie Tanguy morte le 16 juillet 1792 à sept heure du matin comme devant vu l'absance des recteur et curés ils ont requis les officiers municipaux pour faire inhumer le corps qui menaçait de rompre sa chartre (?) en foi de quoi nous signons "*

Il s'était passé quelque chose d'extraordinaire à Landéda, comme d'ailleurs dans tous les villages de France: pour la première fois depuis des siècles le clergé n'accompagnait pas les premier et dernier actes de la vie et ne mariait plus les paroissiens! L'émotion dut être très vive dans une région christianisée plus que toute autre et très attachée à ses prêtres.

Mais que se passa t-il donc pour qu'un événement si grave pour les habitants de Landéda survînt? Cet évènement découlait tout simplement du formidable séisme de la Révolution.

Dès 1789 la monarchie absolue commence son irrémédiable naufrage. Le 4 août les privilèges sont abolis, le 11 les immenses biens du clergé (le

clergé était l'ordre le plus riche de France) sont confisqués par la Nation, la dîme, impôt payé à l'Eglise essentiellement par les paysans, est abolie. Le 12 juillet 1790 l'Assemblée constituante vote la Constitution civile du Clergé visant à créer une Eglise nationale constituée d'un diocèse par département, les évêques et les curés sont élus par le peuple. Par ce fait, le pape est écarté des nominations. Cette décision découle, entre autres, de la forte hostilité des hauts prélats, tous aristocrates, sans exception, et grands privilégiés du régime, aux idées nouvelles et à la révolution. Le 26 novembre, elle vote "la loi du serment", obligeant les prêtres à jurer fidélité à la nouvelle Constitution. Le Roi, malgré sa répulsion, est obligé d'approuver. Le Pape fulmine et appelle à la désobéissance. Le petit clergé, d'origine populaire, très favorable, au début, à la révolution, car proche du petit peuple, de ses misères, et témoin direct des ravages provoqués par les privilèges, les abus et le despotisme de la noblesse, ne peut supporter ces lois. Exhorté par le Pape qui appelle à la désobéissance et déclare "suspens" (interdits de sacerdoce) les jureurs, ce petit clergé entre en rébellion et refuse, dans son immense majorité, le serment. Il formera le clergé "non jureur" ou "insermenté" ou encore "réfractaire". Dans le Léon, seuls 17 prêtres acceptèrent le serment et seulement 5 recteurs sur 80 (dont celui de la paroisse de Brouennou).

L'épreuve de force était déclarée entre le clergé, conservant encore son énorme influence sur la population, et le gouvernement révolutionnaire. Les prêtres "réfractaires" sont interdits de ministère, en principe révoqués et remplacés par des jureurs. Cette mesure fut peu suivie d'effet... par manque de jureurs! Le "décret Guadet", voté le 27 mai 1792 permet de déporter hors du royaume les réfractaires sur plainte de vingt citoyens. La chasse aux rebelles était ouverte. L'on était arrivé là par obstination, intolérance et incompréhension d'un bord comme de l'autre! Les prêtres pourchassés émigrèrent, quand ils le purent, à l'étranger. La plupart se cachèrent de fermes en fermes, vitupérant (profonde erreur) contre la révolution, et, pour certains nostalgiques, préchant avec véhémence pour le retour de la royauté absolue. Ce qui accrut la répression et la violence des autorités. Interdits d'église , ils officièrent souvent la nuit, clandestinement et dans les endroits les plus divers, sur des autels de fortune. La haine s'installa de chaque bord, des crimes furent commis au nom de la Foi, du Roi ou de la République.

Quant à Jacques Dalabardon, vicaire de Landéda, né le 1 septembre 1753 à St Pol de Léon, et ordonné prêtre le 27 mars 1781, il a disparu! Le 22 juillet 1792 la municipalité de Landéda, sur demande des autorités sans doute méfiantes, affirma que Dalabardon réside toujours à Landéda, "mais qu'il n'est pas paru depuis un an dans l'église", obéissant ainsi à la loi. Cette réponse est surprenante, car comme nous l'avons vu, il avait officié "officiellement" pour la dernière fois le 7 juillet. L'on peut quand même comprendre cette démarche et deviner ce qui s'est passé: plaçons nous dans le contexte de l'époque, l'isolement des campagnes, les difficultés de circulation engendrées par l'état épouvantable des chemins aggravées, pour Landéda, par la présence des deux abers, véritables barrages autour de notre village. Dalarbardon, faisant fi de la loi, loin de Brest et jouant sur cet isolement, continua à officier ouvertement avec la complicité de la population, en consignant scrupuleusement ses actes sur le registre. Ou peut-être, méfiant et malgré l'isolement, il officia clandestinement chez l'un ou l'autre sans que les officiers municipaux le dénoncent.

Le recteur et le vicaire devinrent prudents. 1792 est l'année du début de la tourmente: la France est en guerre contre l'Europe, la violence règne à Paris, le roi est emprisonné, création du Tribunal criminel qui décrète perquisitions nocturnes à domicile et arrestation des suspects, abolition de la royauté et proclamation de la République...

1793, année de la tourmente; en mars le Tribunal révolutionnaire, en avril le Comité de Salut public sont créés, la guillotine opère ...

Dans la nuit du 14 au 25 mai 1793 Jacques Dalabardon fut arrêté à Landéda par les volontaires nationaux du 4ème Bataillon des Côtes du Nord et conduit au château de Brest. Que fit-il entre juillet 92 et mai 93 ? Je ne peux le dire, il se cacha probablement.

Il fut libéré le 6 novembre 1793...et arrêté de nouveau le lendemain! Il resta en détention jusqu'au 22 août 1794, ce qui correspondit à l'époque de la fin de la terreur, à la chute et à l'éxécution de Robespierre.

On perd sa trace jusqu'au printemps de l'année 1795. La terreur est terminée, mais le calme n'est pas revenu. La liberté du culte fut rétablie mais avec de nombreuses restrictions. Le clergé était toujours très suspect, car les aristocrates et le clergé, ne voulant pas abdiquer leurs pouvoirs et après avoir encouragé les paysans à la révolte, prirent la tête de la guerre de Vendée (leur devise: "Dieu et mon Pays") et de la guerre des Chouans (devise: "Dieu et mon Roi")

Le 20 germinal an III de la République (9 mars 1795), Jacques Dalabardon, conformément à la loi d'apaisement qui invita les prêtres réfractaires à se déclarer, réapparut et "se déclara" faire élection de résidence à Landéda.

Que fit-il entre 1795 et 1799 ? Je ne peux le dire. Le 5 avril 1800, quatre habitants de Landéda affirmèrent aux autorités que Dalabardon n'a exercé aucune activité depuis son retour. Ce témoignage me semble suspect, car je crois difficilement qu'un prêtre, ayant exercé longtemps à Landéda et protégé par ses paroissiens, ait pu rester inactif pendant toutes ces années. Cela est d'autant plus curieux que le Directoire, par sa loi du 27 avril 1797 (loi Camille Jordan surnommé par la suite "Jordan-les-cloches") annula les lois frappant les gens d'Eglise et rendit les églises aux catholiques. Dalabardon était donc libre de toute contrainte. L'on peut supposer que les quatre de Landéda, rendus prudents par tous ces événements, n'avaient rien vu, rien entendu et rien dit, attitude pouvant s'avèrer bien pratique pour l'avenir " en cas où..."

Les remous de la nation se calmant peu à peu, l'on pourrait croire que le calvaire de notre vicaire se termina ici.

Il n'en fut rien ! Ses véritables malheurs commencèrent paradoxalement quand l'agitation s'estompa. Voici maintenant l'incroyable suite de l'histoire de Jacques Dalabardon, ci-devant vicaire de Landéda.

Le 4 septembre 1797,(18 fructidor an V), Barras fit un coup d'état contre la majorité royaliste et modérée des deux assemblées du Directoire. Le 19 fructidor, les mesures d'apaisement religieuses furent révoquées. La "Deuxième Terreur" s'installa, les prêtres réfractaires seront déportés en Guyanne, Ré ou Oléron et les citoyens ont obligation de les dénoncer (environ 2000 prêtres furent "fructidorisés").

Jacques Dalabardon fut directement victime de ces mesures car il fut dénoncé ...par sa soeur! Voici l'extrait du registre des délibérations de "Paul Léon" en date du 21 thermidor an VII (9 août 1799) de la République.

nota: il est à remarquer la transformation de Saint Pol de Léon en Paul Léon ; cela découla de la volonté des révolutionnaires de déchristianiser les noms de lieu et de supprimer tout ce qui rappelait la particule aristocratique (..."de" Léon)

*Extrait du registre de délibération de l'Administration Municipale*

*de Paul Léon, département du Finistère*
*du 21 thermidor an 7 de la république française une et indivisible.*

*Séance extraordinaire de l'administration Municipale de Paul Léon, département du Finistère, présidée par le citoyen Miorcec, assisté des citoyens ...(etc)*
*...présent le citoyen Renouar commissaire du Directoire éxécutif.*
*Est présentée à l'Administration Municipale la citoyenne Marie Renée Dalabardon veuve Pierre Hanusin, Profession de matronne jurée et unique dans cette commune, laquelle a déclaré que Jacques Dalabardon son frère, prêtre, ci-devant vicaire de la commune de Landéda et sujet à la déportation en vertu de la loi du 19 fructidor an 7 étoit actuellement chez elle, ayant l'esprit aliéné, et que ne pouvant par cette raison venir lui même faire sa déclaration ou se soumettre à la déportation à laquelle la susdite loi soumettoit et condamnoit tous les prêtres non assermentés, elle venoit au nom de son dit frère faire la susditte déclaration, demander pour lui un passe port à l'Administration Municipale. Inviter ladite administration, attendu l'état de démence et souvent de fureur où se trouve ledit Jacques Dalabardon, à le faire traduire devant l'administration Centrale du Finistère pour qu'elle prenne les moyens convenables pour le faire conduire au lieu fixé pour la déportation, a signé (...)*
*L'administration, le commissaire du Directoire éxécutif entendu a donné acte à la dite Marie Renée Dalabardon de la susdite déclaration qu'elle a faite au nom de son dit frère; et attendu d'après sa déclaration, l'état de démence entremêlée de moment de fureur où est reconnu être ledit Jacques Dalabardon, l'administration a chargé le brigadier de la gendarmerie en résidence en cette commune, de se saisir de la personne dudit Dalabardon et de le conduire devant l'administration Centrale du Finistère à Quimper qui statuera ce que de raison; et fera copie de la présente délibération délivrée au brigadier de la gendarmerie de cette commune pour être remise à cette Administration Centrale en même temps que la personne dudit Jacques Dalabardon.*
*ainsi fait et arrêté le ditc jour, mois et an que devant;*
*signé au registre Miorcec pdt, Raoul ...*

Le vicaire était-il dément ? Quelles sont les raisons qui ont conduit sa soeur à le dénoncer: le désir de se débarrasser d'un dément encombrant et coûteux ou la peur inspirée par les délateurs et le châtiment appliqué à ceux cachant un réfractaire ? Ou peut-être la lassitude d'un clandestin qui désire en finir ? On ne le saura sans doute jamais.

Le juge de Paix de "Pôl Léon" intervînt également dans l'affaire du prêtre. La lecture de son procès-verbal d'arrestation, rédigé suite à sa visite au domicile de la soeur du vicaire nous apprend que le citoyen Gouffic, brigadier de Gendarmerie, procéda à l'arrestation au lieu dit Pont neuf, que Dalabardon répondit aux questions du juge (il n'est nullement mentionné de démence ni agitation). Le prêtre était caché chez sa soeur depuis onze mois, et il était âgé de 46 ans. Jacques Dalabardon signa le procès-verbal et sa signature n'a subi aucune altération au fil des ans: elle est absolument identique à celle apposée sur les B.M.S dix ans auparavant à Landéda, ferme, élégante et parfaitement lisible.

Les gendarmes dressèrent la liste de ses objets personnels trouvés au domicile de sa soeur: "...une soutane d'étamine noire sans manche, un surplis de toile pure (?) et vieille, trois nappes d'autel leur ornement complet sont blancs à fleurs ramagées, un calice à coupe d'argent le pied soufflé en argent, deux burettes verres blancs, une boîte en carton contenant des pains à communion, trois boîtes en fer blanc servant aux huiles, un petit cahier contenant les statuts du diocèse, un petit cahier contenant les prônes, une pierre sacrée (?) un missel..."

Dalabardon Jacques fut conduit à Quimper et remis aux autorités départementales. Voici le procès-verbal de son interrogatoire:

*Séance du 26 thermidor an sept (14 août 1799) de la République française, tenue par le citoyen Berthaume président (...)*
*Présent le citoyen Renouard commissaire du Directoire*
*On a conduit à l'administration centrale un curé arrêté sur la commune de Pôl Léon par la gendarmerie (...) auquel on a fait les questions suivantes*
*D. Que sont vos nom, prénom âge profession?*
*R. Jacques Dalabardon âgé d'environ quarante six ans, prêtre ex vicaire de Landéda*
*D. Où et par qui avez vous été arrêté?*
*R. Chez Marie Renée Dalabardon ma soeur demeurant à Pol Léon, par la gendarmerie de cette commune*
*D. Avez vous fait le serment prescrit par les lois ?*
*R. Je n'ai fait aucun serment*
*D. Avez vous exercé le ministère de votre culte depuis la prohibition?*
*R. je l'ai exercé toute les fois que je l'ai pu*
*D. Avez vous un domicile fixe ?*
*R. Non je n'en avoir pas*
*D Avez vous quitté le territoire français ?*
*R. Non*
*D. Les effets saisis chez votre soeur et désignés dans le procès verbal de gendarmerie vous appartiennent-ils ?*
*R. Non à l'exception d'une soutane de deux burettes d'un surplis d'une boëtte en carton et trois boëttes en fer blanc. Les autres effets m'ont été procurés par différents particuliers dont je ne me rappelle pas les noms*

*(fin de l'interrogatoire)*

Ici, encore une fois, aucune allusion à une quelconque démence. Notons que le prêtre avoua avoir exercé son ministère chaque fois qu'il l'a pu, ce qui est en contradiction formelle avec les affirmations des habitants de Landéda, mais cela n'est pas surprenant. Il fut aidé par les populations cotoyées au cours de ses pérégrinations mais a refusé de les dénoncer (il a "oublié" les noms des généreux donateurs d'effets)

La sentence tomba le 26 thermidor an 7 (13 juillet 1799) et la lecture de ce qui suit nous éclaire sur l'avenir qui attend J.Dalabardon

*Extrait des registres de l'Administration Centrale du FINISTERE*
*Séance du 26 thermidor an 7 de la République,une et indivisible tenue par les citoyens (...etc..)*

*Vu le procès-verbal rapporté par le juge de Paix de Pol-Léon et de la gendarmerie nationale de la résidence de cette commune, constatant l'arrestation du nommé Jacques Dalabardon prêtre, ex-curé de Landéda, âgé d'environ quarante six ans.*
*Vu l'interrogatoire subi devant l'administration centrale par cet individu, et la lettre du ministre de la Police Générale du 14 brumaire dernier.*
*Considérant que le dit Dalabardon n'a prété aucun serment à lui prescrit (...) et qu'il a lui-même avoué avoir exercé le ministère de son culte, malgré les défenses qui lui étoient faites.*
*Le Commissaire du Directoire Exécutif entendu, l'Administration centrale arrête*
*Que le nommé Jacques Dalabardon détenu actuellement dans les maisons*

*d'arrêt de Quimper sera déporté et conduit à cet effet à L'isle de Rhé sous bonne et sure escorte à la diligence du commissaire du Directoire exécutif par l'Administration centrale.*

*Expédition du présent sera transmis au ministre de la police générale*

*deux signatures illisibles*

Le ministre approuva cette mesure et le fit savoir à Quimper par une lettre en date du 4 septembre 1799 (17 fructidor an 7).

Le 18 août, Jacques Dalabardon fut envoyé à l'île de Ré où il arriva le 26 septembre 1799. Le 19ème siècle arriva , le Directoire fit place au Consulat d'où émergea un certain...Bonaparte. L'ex-vicaire, plein d'espoir, sollicita le 26 août 1800 sa mise en liberté mais il faut croire que les traces laissées par les guerres intérieures politico-religieuses étaient trop profondes, et les rancunes tenaces, car il ne fut libéré que le 17 avril 1802.

Que fit-il ensuite ? Je ne le sais. Il mourut à Morlaix le 1 avril 1806. Il avait 53 ans.

Abily Marcel, fils d'enfants de
Landéda depuis 1550 et peut-être
avant

Références: Archives départementales
série L (documents authentiques)
Documents et notes sur l'histoire religieuse
du Finistère sous le Directoire D Bernard 1928
B.M.S Landéda (période révolutionnaire)

---

## Détruit le 5 Mars 1991

**Le puits de Kerviré**



Le puits de Kerviré.



Nous allons de toute façon conserver les pierres et nous pourrons un jour le remonter à côté...."

G.PRONOST Maire

Le Télégramme 7-03-1991

**2 ANS DEJA !!**

# GOEMONIER A 13 ANS

--oOo--

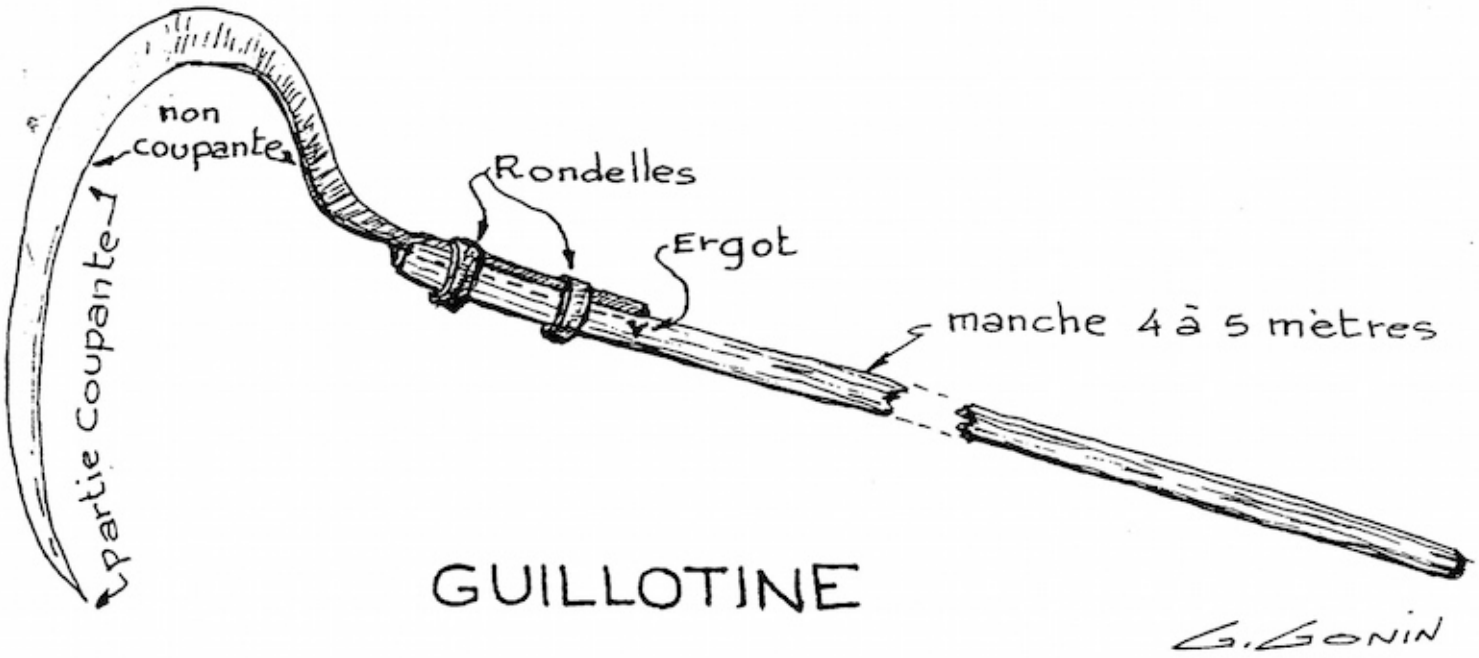
Yves THOMAS

--oOo--

Au mois de Juin 1935, après le Certificat d'Etudes, j'ai embarqué avec mon père et Tonton Jean sur le goémonier "Reine des Flots" comme mousse. Nous embarquions au Port du Vill vers 6 / 7 heures du matin suivant l'heure de la marée. Nous nous laissions descendre avec la marée toutes voiles dehors.

Mais ce n'étaient pas de fins marcheurs, les goémoniers étaient plutôt des porteurs et nous allions sur les roches de Portsal, sur les champs de talis. En arrivant, nous mouillons, non pas une ancre, mais une grosse pierre: une ancre aurait croché dans les roches tandis qu'une pierre, on arrive toujours à la décrocher.

Puis on dévergue la voile, on la roule bien serrée, on démâte et on met le tout bien rangé. Comme nous étions trois vers le milieu, à deux on met le tout en abord. Nous sortions les pigouilles ou guillotines. Ce sont des faucilles avec des manches de 4 à 5 mètres. Nous en avions de différentes longueurs, en une minute, on change de manche. Les manches avaient une encoche et la faucille un ergot qui se mettait dedans; deux rondelles venaient serrer le tout.

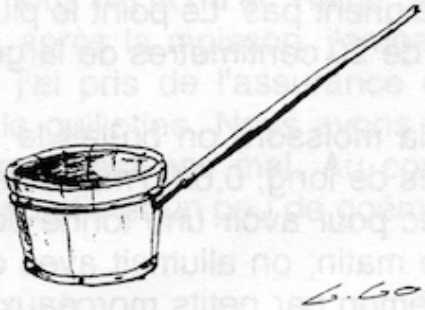



Un détail que j'oubliais : avant de commencer, on se changeait de bout en cape, on enlevait ses vêtements et on enfilait un pantalon et un gilet de laine. Ce dernier avait une pièce sur l'épaule où se posait le manche de la guillotine.

Une fois la marée terminée, nous les enlevions pour remettre nos vêtements

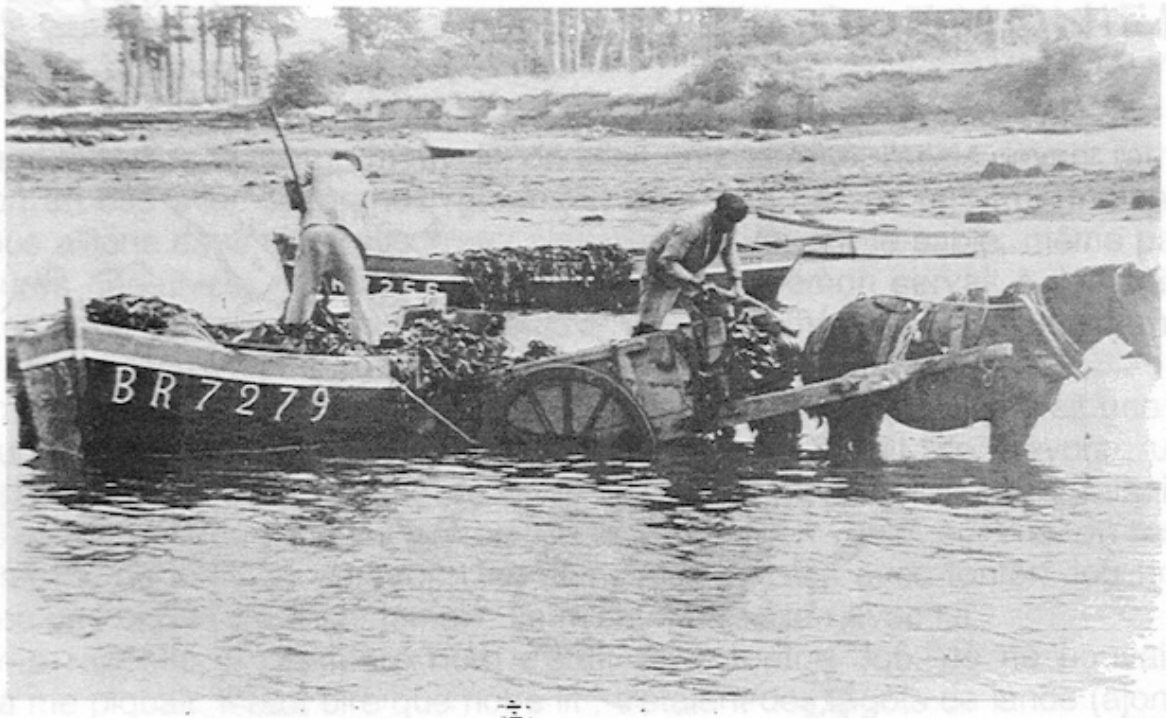
secs. Quand le temps était beau, on arrivait à sécher; par contre, par temps humide, le lendemain, il fallait reprendre ses lainages mouillés et je vous assure qu'avec un temps frais, se mettre des vêtements mouillés sur le dos, ce n'était pas la joie!

Nous regréons le mât, la voile. Après avoir dérapé le caillou, le courant nous rapproche du port et nous cassons une bonne croûte, après avoir monté jusqu'a 6 tonnes de goëmon sans compter les tonnes d'eau qu'on embarque avec. ça c'était mon travail de vider l'eau avec un seau en bois avec un manche, genre manche à balai.




Chargé comme ça, on n'allait pas vite, peut-être un noeud quand on n'avait pas beaucoup de vent, nous mettions les avirons à un babord arrière, l'autre à tribord avant. C'étaient de forts avirons de cinq à six mètres. Nous mettions bien trois heures pour rentrer de Portsal, alors qu'a présent , ils mettent une demie heure!

Quand nous arrivions au port du Vill, la charrette nous attendait. Mon petit frère ou ma mère l'avait conduite, avec une bouteille de café encore chaud et c'était le déchargement .



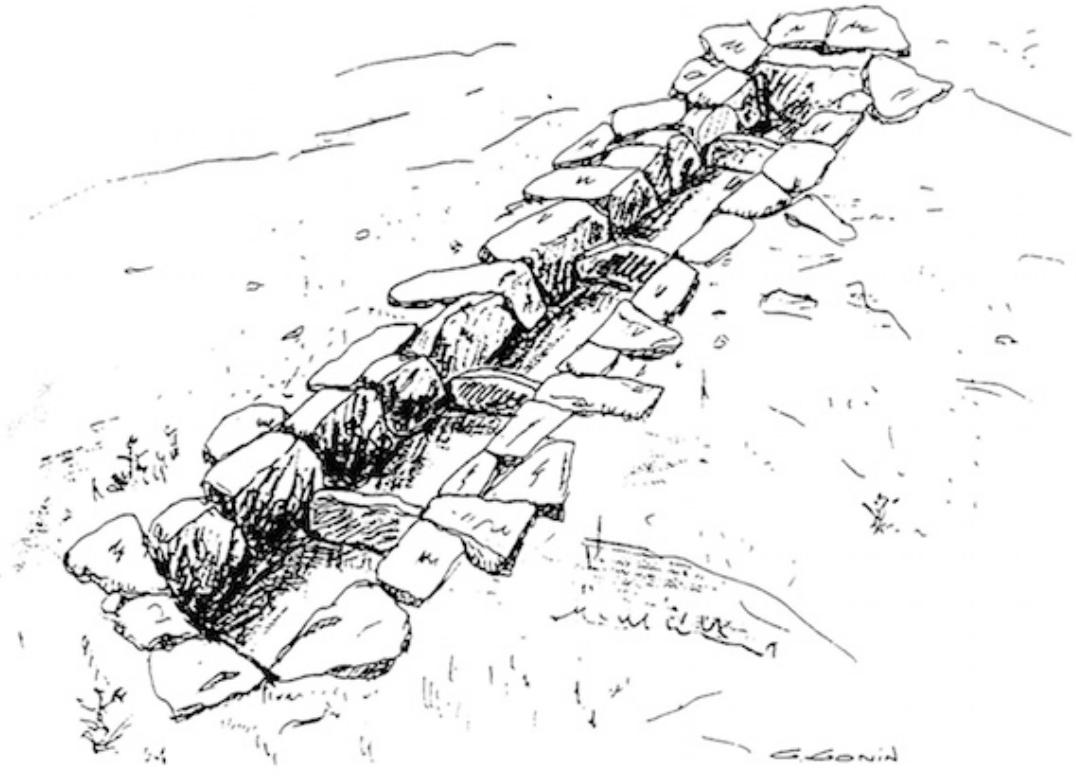

La charrette reculait jusqu'à toucher le bateau par le travers et mon oncle sautait dedans. Le cheval avait de l'eau jusqu'au poitrail.

Une fois sur la dune, il fallait étaler le goëmon. Les femmes venaient souvent

pour aider à ce travail; autre occupation des femmes: veiller au grain. S'il pleut sur le talis une fois presque sec, il devient tout blanc et perd 3/4 de sa valeur. si le temps est beau, on le roule en bandes vers 3 - 4 heures de l'après-midi et avant que la nuit ne tombe on en fait des tas.

Le lendemain, on défait les tas et on réétale le goëmon et en principe pour le soir s'il fait beau, il est bon à mettre au grand tas. On le charge sur une civière et on le monte sur le tas qui a environ 5-6 mètres de diamètre. Il faut 6 -7 tonnes de talis vert pour une tonne de sec. En général, ce sont les hommes qui prennent la civière, bien que certaines femmes ne la dédaignent pas. Le point le plus dur était de monter sur le tas en passant sur une planche de 20 centimètres de large sur une dizaine de mètres et de marcher bien au pas.

Au mois de juillet , avant la moisson, on brûlait le goëmon dans des fours en grosses pierres plates : 15 mètres de long; 0,6/0,7m. de large; 0,5m. de profondeur . Il fallait brûler 6 tonnes de talis sec pour avoir une tonne de soude. On choisissait une journée à peu près belle. Dès le matin, on allumait avec quelques fagots de lande et toute la journée on mettait le goëmon par petits morceaux. Sept ou huit pierres plates servaient de séparations , sinon le four rempli de soude ne ferait qu'un seul morceau. Comment ferait-on pour sortir un tel morceau pesant plus d'une tonne? Le soir, avec de grandes cuillers que nous appelions "pifours" on mélangeait bien le goëmon brûlé, ça faisait comme une bouillieou la lave d'un volcan. Je ne sais pas exactement quelle était la température : 200 degrés, sinon plus? Il fallait voir nos têtes quand nous avions pendant une bonne heure mélangé cette bouillie. En général, nous avions terminé pour 10/11 ou 12 heures et croyez-moi, il n'y avait pas besoin de nous bercer, une fois au lit.



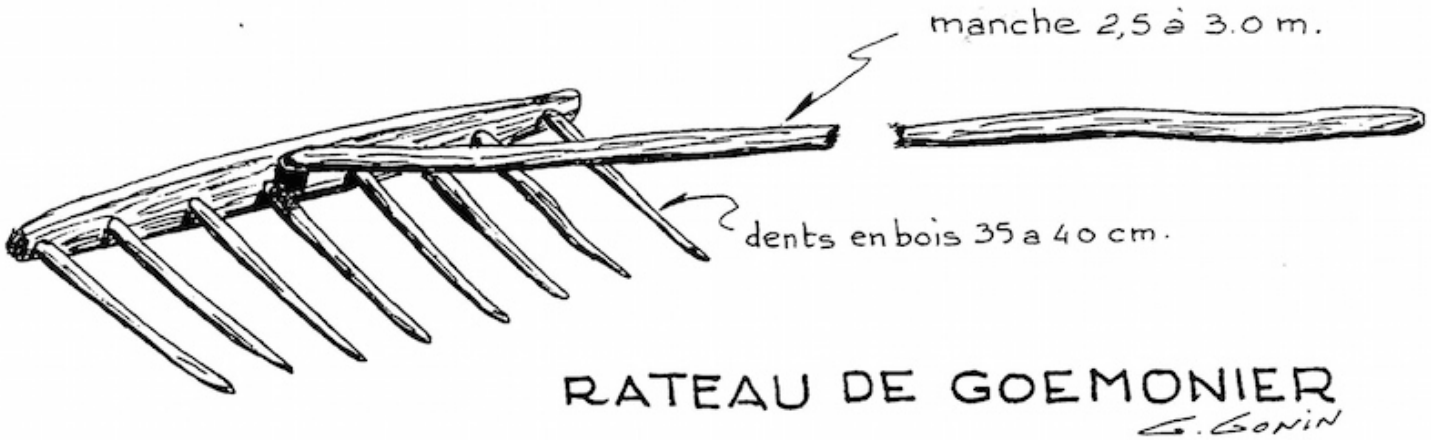

Le lendemain matin , dès le lever du soleil, avec des barres de fer, nous sortions les pains de soude, dont certains très pesants. Le plus lourd que nous ayons sorti mon père et moi: 364 kilos, mis aussitôt sur la civière. J'avais alors 16 ans, mon père

41. Nous l'avons porté jusqu'au tas où le camion pouvait venir le prendre, environ 150 mètres.

Après la moisson, nous reprenions la mer jusqu'a fin septembre. Nous refaisions une tournée de soude.

En 1936, je suis toujours comme mousse avec mon père et tonton Jean. Mais le père se rendait bien compte qu'entre tonton Jean et moi, ce n'était pas la joie. C'était un grignou. Au mois d'Août, nous avons acheté un autre bateau le "Stéréden Vor". La "Reine des Flots" appartenait en commun à mon père et à tonton Jean. On a tiré au sort. Le "Stéréden Vor" nous est échu et "Reine des Flots" à tonton Jean.

Le 21 Septembre, après la moisson, j'embarque sur le "Stéréden Vor", toujours comme mousse, mais j'ai pris de l'assurance et je commence à rentrer de bons paquets de goëmon à la guillotine. Nous avons fait cette année 4 tonnes de soude, après la moisson, ce qui n'est pas mal. Au cours de l'hiver, nous sommes restés armés, nous avons fait du stik et un peu de goëmon d'épave quand on pouvait sécher.




RATEAU DE GOEMONIER
G. GONIN

Quand le temps était trop mauvais, on allait en charrette. j'allais devant ramasser le goëmon en bas avec de grands râteaux et pour qu'il ne soit pas trop mélangé de sable, nous allions dans l'eau, jusqu'aux aisselles, le tirer sur le sable, même par des températures négatives, nous n'avions pas froid. Ce goëmon servait à l'engrais des champs et nous allions en envoyer jusqu'a 10/15 kilomètres, dans une ferme de l'intérieur. Nous l'échangions contre des fagots.

En 1937, avec tonton Biel, nous avons loué un îlot sur lequel il y avait une petite maison: une pièce de deux mères sur trois, avec un toit. C'était l'île Trévors , un bon coin de séchage. Mais impossible de faire venir une charrette. Tout se faisait à la civière. C'est en période de mauvais temps que le goëmon venait sur l'île. on restait à deux hommes, du lundi au samedi. Une semaine je faisais avec tonton Job un petit bonhomme sec qui ne s'arrêtait jamais. Je m'entendais bien avec lui.

Je me rappelle la première nuit; c'était avec tonton Job. Je ne pouvais pas dormir, ça me piquait. Il faut dire que notre lit , c'étaient des fagots de lande (ajonc) sur lesquels il y avait une petite couche de paille que l'on mettait aussi dans les sabots.

Une autre semaine, je me suis trouvé avec tonton Biel. C'était un vrai cheval: 1mètre 80; 85kilos; 40 ans. Moi: 16 ans 70 kilos, sans une once de graisse. Dans la civière, nous mettions un chargement de je ne sais quel poids. Il se mettait devant, je

prenais derrière et nous passions sur les rochers. Les bras doublaient de volume.

Nous n'avions pas le droit de travailler entre le coucher du soleil et son lever, mais avec tonton, plusieurs fois, il m'appelait: -Yves, il fait un beau clair de lune. Si nous faisions une heure ou deux? Et hop, de deux heures à quatre heures du matin, nous montions une bonne quantité de goëmon. Plus tard, c'était dangereux; les bateaux arrivaient de bonne heure pour prendre du chargement.

Une autre semaine de l'hiver 1937-38, j'étais avec mon cousin François, fils de tonton Biel. On nous débarqua le lundi matin. Il n'y avait pas beaucoup de goëmon. Nous nous sommes installés, avons rangé les vivres: beurre, lard, patates et nos vêtements. On chercha partout des allumettes pour le feu: pas d'allumettes. Il restait un peu de braise dans le foyer et à force de souffler dessus, nous avons réussi à le faire prendre. Mais voilà, il fallait garder le feu en permanence. Il y avait pas mal de bois d'épave. Nous mettions de gros morceaux pendant que nous étions au travail et la nuit nous avions établi un tour de garde. ça a marché trois jours. Une nuit on s'était endormi tous les deux. Le matin, impossible de faire reprendre le feu. Nous voilà sans feu et un coup de mauvais temps qui arrive. Une vraie tempête, pas de feu; mais il y avait beurre, pain, lard. On ne meurt pas de faim comme ça. En calculant bien, on avait assez jusqu'a Samedi...

Nous voyons le bateau arriver, malgré la tempête. La mer est en furie, il y a des rouleaux énormes tout autour de l'île. Le bateau vient tout près, mais ne peut accoster. Il se serait fracassé. En un rien de temps, on nous fait signe qu'on ne peut accoster et le bateau repart. Je crois que nous avons pleuré tous les deux quand nous les avons vus repartir. Nous sommes revenus à la cabane. Après inventaire, il restait un bout de lard plûtot rance, un petit quignon de pain, peut-être deux cents grammes d'échalottes.

Nous avons travaillé dur tout le samedi,à la civière. Là c'était moi qui était devant. Nous avons ménagé notre pain jusqu'au soir. Le lendemain dimanche, la mer n'avait pas molli beaucoup et le même scénario se répète, impossible de débarquer. Plus de pain , plus de feu. Restaient les berniques!. Nous en avons décollé des grosses qu'on mangeait avec une échalotte et des petites qu'on mettait dessus. Ce n'est que le mardi qu'on a réussi à nous libérer et encore en prenant des risques. Dorénavant, je vous assure qu'on prendra des précautions pour qu'il ne manque rien. L'expérience porte ses fruits. Une autre fois, c'était en 1938, nous revenions du Four. Je n'aimais pas beaucoup faire du talis au Four. Le talis est beaucoup plus lourd et en plus ce sont de grandes roches et non des platiers comme à Portsal. Une fois coupé, il fallait faire très vite pour le prendre; très souvent je le loupais. Mon père par contre en avait chaque fois. Pour la basse mer nous étions chargés à bloc et nous mettions la voile pour rentrer. Le vent était suroit, grand large. Après à peine une demie heure, voilà la brume qui nous prend. Le père met le cap pour passer au large des roches de Portsal. Deux heures passent. Je me demandais bien où nous étions. Tout à coup, je vois la mer qui tourne d'une certaine façon et deux minutes après, elle tourne dans l'autre sens.-Et bien, mon garçon me dit mon père, nous venons de passer le Trépied à l'entrée de l'Aber-Benoit.

Vingt minutes plus tard nous étions au port du Vill.

Nous n'avions pas de compas. En cas de brume il ne nous restait que le pif!